

Comment soigner ses greffes ?

Si vos greffes ont démarré, que faire ?

- 1) **Placer un tuteur.** Mettre un lien souple entre le tuteur et la pousse de la greffe.
- 2) **Supprimer toutes les pousses qui démarrent en dessous du point de greffes.**
- 3) **Surveiller et soigner les entrées de chancre** (voir au dos de cette page).
- 4) Dans l'idéal, **mettre une protection contre les animaux** (filet, grillage).
- 5) **Rabattre vos greffes pour les solidifier**

IMPORTANT

- **Désinfectez vos outils entre vos greffes** (avec de l'alcool à brûler ou de l'eau de javel diluée).
- **Pour la taille d'hiver, préférez le mois de février, pour prélever les greffons au même moment.** Pensez à bien les conserver au frais, dans un plastique.
- Pensez à tenir un petit carnet « cultural » et à **inscrire les variétés que vous greffez sur chaque porte-greffe.**
- **Attention au cynips ! Eviter les échanges de greffons entre secteurs ! Prélever les greffons sur votre parcelle.**

Quand rabattre ?

- **Au printemps** : il faut « pincer en vert » (coupe avec les ongles du dernier bourgeon - sans cicatrisation), lorsque le greffon a atteint une taille de 50/60 cm.

Si la greffe est très vigoureuse :

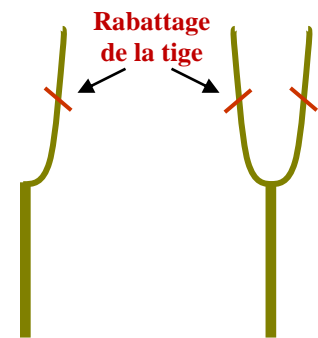
- **En été** : Si le greffon a atteint 80/100 cm, il convient de rabattre au sécateur entre un tiers et la moitié de sa hauteur (laisser max. 60 cm de pousse). Mettre un point de cicatrisant sur la plaie.

Si la greffe n'est pas très vigoureuse, on attendra l'hiver pour la rabattre.

- **Le 1^{er} hiver après greffage (février)**

- CAS N°1 :

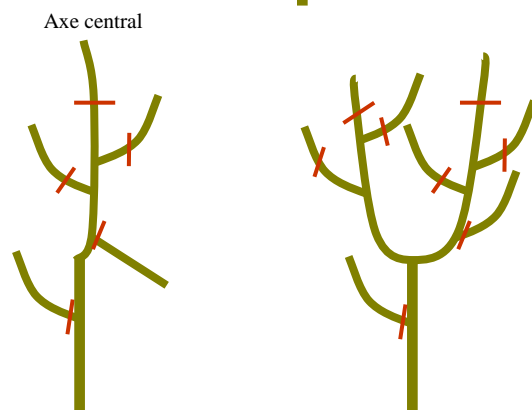
Si le greffon a poussé **en tige droite** : rabattre de 15 à 30 cm en fonction de la hauteur. **Laisser environ 5 bourgeons.**



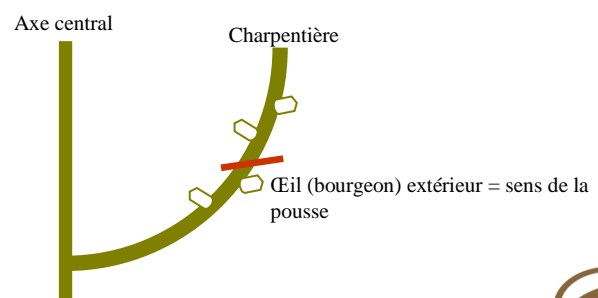
- CAS N°2 ou 2^{ème} hiver :

Si le greffon est très vigoureux et a déjà formé des charpentières :

- On garde maximum 3 charpentières bien réparties sur l'axe central à 30 degrés **et on élimine les autres.**
- On raccourcit l'axe central.



- On raccourcit les charpentières. On coupe toujours **au-dessus d'un œil extérieur**, afin de provoquer la ramification vers l'extérieur et de ne pas gêner l'axe central.



Solidité du point de greffe : le porte-greffe est-il bien cicatrisé ?



Lorsque l'on greffe sur un porte-greffe de diamètre important (plus de 15 cm), la cicatrisation est beaucoup plus longue et l'attache de votre point de greffe est peu solide.

Pour aider le point de greffe à recouvrir plus vite l'intégralité de son porte-greffe, **n'hésitez pas à tailler celui-ci en biseau**. Attention à ne pas abîmer la greffe ! Et pensez à cicatriser. Comme TOUTE OPERATION DE TAILLE SUR LES GREFFES, agissez à la fin de l'hiver (fin février).

Taille du porte greffe en biseau
+ cicatrisation



Comment traiter un chancre ?

- **Période de traitement** : d'avril à septembre

L'**OBSERVATION** régulière est primordiale pour le traitement des chancres !

Passez voir toutes vos greffes afin de détecter le plus tôt possible des chancres émergeant. Etant donné la faible épaisseur de tiges greffées, le chancre pourra très vite faire le tour de la tige. Si le chancre fait le tour, le passage de sève est bloqué et la branche sèchera sur place.

Le **TRAITEMENT** est très simple et rapide : il suffit de griffer (avec une petite scie d'élagage ou un morceau de bois avec des clous) superficiellement l'écorce de la tige puis de mettre le traitement contre le chancre avec un pinceau ou directement avec le tube.

Ce traitement est constitué d'une souche du parasite non virulente car attaqué par un virus. Le traitement contamine la souche virulente avec le virus, il est constitué **d'une souche locale spécifique au Var**. D'après les recherches, à terme en traitant un maximum les chancres, on peut arriver à répandre la souche hypo-virulente dans le verger ce qui **limitera les dégâts du chancre du châtaignier**.

Remarque : le traitement biologique est CURATIF et NON PREVENTIF. Un chancre virulent pourra très bien se développer à nouveau sur un arbre que vous avez soigné.
Ce n'est pas un vaccin !

Renseignements et commande de produits :
contactez Romain BARRET, animateur du SPCV
Maison du Châtaignier
83 610 COLLOBRIERES

Tél : 04 94 36 66 17 – 06 58 20 43 13 - Courriel : spcv@orange.fr

